

## Appel de candidatures de 2023 de la Société canadienne de génie chimique (SCChE) – Description des postes

*Adapté des règlements administratifs et du manuel du conseil d'administration de la Société canadienne de génie chimique (approuvé par le conseil d'administration de la SCGCh le 3 octobre 2015).*

### Vice-président ou vice-présidente (2023-2024)

La vice-présidence agit comme administrateur ou administratrice de la SCGCh et siège au comité exécutif du conseil d'administration de la SCGCh. Elle joue un rôle actif dans la définition et l'orientation de la stratégie et des objectifs de la SCGCh et apprend les rouages de la présidence. Si la présidence est dans l'impossibilité de se charger de l'une de ses tâches, la vice-présidence prend le relai. La vice-présidence peut aussi participer aux comités et réunions de l'ICC ou y assister à titre d'observatrice. Le mandat de la vice-présidence dure généralement un an, puisque la personne est d'habitude appelée à assumer la présidence puis la présidence sortante les années suivantes, ce qui se traduit par un engagement total de trois ans.

### Trésorier ou trésorière (mandat de 3 ans)

Le trésorier ou la trésorière est responsable des finances du conseil d'administration de la SCGCh. Le ou la titulaire de cette fonction travaille en étroite collaboration avec la personne responsable des finances à l'ICC pour veiller à ce qu'il y ait des livres et pratiques comptables en règle. Le trésorier ou la trésorière est aussi responsable des dépôts et décaissements de fonds ainsi que de la garde des titres de la SCGCh, prépare des états financiers et les présente au conseil d'administration de la SCGCh en collaboration avec le bureau national de l'ICC, et siège au comité des finances de l'ICC.